



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1917 • Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

25 septembre 2022 Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des forces supplétives

1962-2022. 60 ans après, le destin tragique des harkis, des membres des forces supplétives et de leurs familles reste dans la mémoire collective de notre pays. Abandonnés par la France, marginalisés, sacrifiés, certains n'ont dû leur salut qu'au courage et à l'engagement de leur encadrement européen. Sans oublier le rôle méconnu de l'UNC qui - en France - a participé à leur accueil, à leur installation et à la fourniture de biens de premières nécessités.

Saluons aujourd'hui la mémoire du général François Meyer - un ami de l'UNC - qui vient de nous quitter. Il savait asseoir son autorité par « *une bonté dans l'art de se faire obéir* ». Fidèle à sa parole donnée de jeune officier, « *pour l'honneur... avec les harkis* », il a ramené et installé en métropole les membres de sa harka et leur famille. Son engagement à leurs côtés s'est poursuivi tout au long du restant de sa vie pour leur obtenir des conditions de vie décentes et la reconnaissance qu'ils méritaient. Cet engagement, discret mais efficace, s'est matérialisé par un souci permanent de donner aux enfants de ces déracinés tous les atouts possibles pour réussir dans la vie et leur donner la fierté d'être Français. Le 20 septembre 2021, le président de la République avait élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur « *ce soldat qui a sauvé l'honneur au cœur de ce qui était un drame français* ».

En cette journée particulière, n'oublions pas ceux des harkis et des membres des forces supplétives restés en Algérie après l'indépendance de ce pays, objet d'exactions et de sévices, et que la France n'a pas su protéger. Ils ont été les compagnons d'armes de beaucoup d'entre nous ici présents. Même si, durant les 60 ans passés, les autorités de notre pays ont reconnu par étapes les droits de ces citoyens français à part entière : Français de par leur choix, de par le sang versé et de par les souffrances endurées, veillons à ce que justice leur soit rendue et que disparaisse cet ostracisme résiduel qui perdure dans les mémoires et au quotidien.

L'Union nationale des combattants salue la mémoire de tous les harkis et membres des forces supplétive, leur patriotisme et leur fidélité à notre drapeau. Il représentait pour eux la Liberté, l'Égalité et la Fraternité qu'ils n'ont pas connues à leur arrivée en France, valeurs auxquelles ils n'ont eu accès que progressivement.

Hervé LONGUET
Président national
de l'Union nationale des combattants